



MODALITES D'ACCUEIL Logement des boursiers Campus France

Vous êtes étudiant boursier géré par Campus France et vous poursuivrez vos études dans l'académie de Rennes en 2022/2023.

Campus France a procédé à la réservation de votre hébergement et vous a adressé par mail les coordonnées de la résidence ou cité universitaire dans laquelle vous serez hébergé tout au long de votre séjour.

Pour vous assurer une installation dans les meilleures conditions, nous vous conseillons, **avant votre arrivée en France, de créer votre profil sur www.messervices.etudiant.gouv.fr.** Ce portail vous permettra notamment d'accéder au service de garantie locative Visale et de payer votre loyer en ligne.

A votre arrivée, vous vous présenterez du <u>lundi au vendredi entre 9h et 16h</u> à la résidence que Campus France vous aura indiquée.

Si vous arrivez en dehors de ces horaires, prenez <u>obligatoirement</u> contact avec la résidence universitaire <u>AVANT</u> votre arrivée.

FORMALITES

A votre arrivée ou de préférence avant votre arrivée par e-mail, vous devrez transmettre à la résidence :

- une attestation de bourse Campus France en cours de validité
- une **attestation d'assurance multirisques-habitation**, incendie, dégâts des eaux incluant la responsabilité civile, à votre nom, à l'adresse de la résidence et prenant effet le jour de votre arrivée (s'adresser aux mutuelle étudiantes, aux compagnies d'assurances, aux banques ...). Cette assurance est **OBLIGATOIRE**
- la photocopie de votre pièce d'identité
- 2 photos d'identité.
- une attestation **Visale** (caution logement) uniquement pour les étudiants âgés de 18 à 30 ans. Ce dispositif est gratuit et sans conditions de ressources. L'attestation Visale peut être obtenue sous 48h en vous connectant à www.messervices.etudiant.gouv.fr rubrique « Trouver un logement / Visale votre garant »

Le jour de votre arrivée, vous devrez régler à la résidence :

- le paiement du premier mois de loyer
- le montant d'un **dépôt de garantie**. Il sera encaissé et restitué dans les deux mois suivants votre départ (sauf dégradations constatées dans l'état des lieux)

Avant le 15 octobre 2022, vous devrez transmettre à la résidence :

- un Relevé d'Identité Bancaire à votre nom
- la photocopie de votre carte d'étudiant de l'année 2022/2023

CONTACTS

Karine ELIE
Crous Rennes Bretagne – Pôle Hébergement
7 place Hoche
CS 26428
35064 RENNES CEDEX

Tel: 02 99 84 93 04

karine.elie@crous-rennes.fr

Horaires et jours d'ouverture :

lundi - mardi - jeudi – vendredi (absente le mercredi) 10h00 - 11h30 13h30 - 16h00

Coordonnées des résidences du Crous Rennes Bretagne

Ville	Résidences et adresses des résidences	Coordonnées secrétariat et lieu de <u>remise des clés</u>
	Résidence Villejean Alsace 2 rue d'Alsace Villejean Ouest 5 rue du Maine	Résidence Universitaire de Villejean 2 rue d'Alsace 35000 RENNES location.chambres.cuvillejean@crous- rennes.fr
Rennes	Résidence Languedoc 1 avenue Winston Churchill Résidence La Harpe 10 rue du Doyen Denis Leroy Résidence La Touche 33 rue Léon Ricottier Résidence Barbara 1 rue Barbara Résidence Beauregard 7 rue François Tanguy Prigent Résidence Michel Denis 47A et 47B avenue Winston Churchill Résidence Flandres Dunkerque 18 & 20 avenue Bataille Flandres Dukerque Résidence Paul Henry 315 rue du recteur Paul Henry	Résidence Universitaire de Villejean 2 rue d'Alsace 35000 RENNES location.studios.cuvillejean@crous-rennes.fr

	Résidence Beaulieu	
	9 rue Louis Arretche	
Rennes	Résidence Beaulieu Mirabeau 32 rue Mirabeau Résidence Jean Ferrat 23 avenue Professeur Charles Foulon Résidence Moulin de Joué 10 rue de la Piquetière	Résidence Universitaire de Beaulieu 9 rue Louis Arretche 35700 Rennes location.cu.beaulieu@crous-rennes.fr
	Résidence Dorothy Vaughan 7 rue Louis Arretche	
	Résidence La gare	
	4 boulevard Solférino	
	Résidence Jules Ferry28 rue du Doyen Roger Houin	Cité du Centre 94 boulevard de Sévigné 35700 Rennes
	Résidence Patton	33700 Refilles
	12 rue du Houx	cu.centre@crous-rennes.fr
	Résidence Saint-Hélier 20 rue Saint-Hélier	
	Résidence Sévigné 94 bd de Sévigné	
Brest	Résidence Kergoat	Cités U' Brestoises 4 rue des Archives 29200 Brest
	2 et 4 rue des Archives	cu.brest@crous-rennes.fr
	Résidence Lanrédec 15 rue Lanrédec	15 rue de Lanrédec
	Résidence Le Bouguen 15 rue Lanrédec	cu.brest@crous-rennes.fr
Quimper	Résidence de Quimper 4 rue de l'Université	Antenne Crous Résidence de Quimper 4 rue de l'Université - BP 1722 29107 Quimper Cedex
		ant.quimper@crous-rennes.fr

Vannes	Résidence Lann Trussac 12 rue Montaigne (chambres) Résidence Lann Trussac 7,9 ou 11 square Montaigne (studios)	Résidence Universitaire Lann Trussac 12 rue Michel de Montaigne 56000 Vannes cu.vannes@crous-rennes.fr
	(studios)	
Lorient	Résidence de Lorient 10 et 20 rue de Lanveur	Antenne Crous de Lorient 37 rue de Lanveur 56100 Lorient
		ant.lorient@crous-rennes.fr
Lannion	Résidence Edouard Branly Rue Edouard Branly	Antenne Crous de Lannion Rue Edouard Branly 22300 Lannion ant.lannionbranly@crous-rennes.fr
Saint- Brieuc	Résidence Loucheur 13 avenue Loucheur	Antenne Crous de Saint-Brieuc 1 esplanade des Prix Nobel 22000 Saint-Brieuc
	Résidence Gernugan Rue Gernugan	ant.stbrieuc@crous-rennes.fr

Vous trouverez plus d'informations sur les résidences du Crous Rennes Bretagne ici : http://www.crous-rennes.fr/logements/nos-residences/